



# Agreste Champagne-Ardenne

## Enquête annuelle de branche sur les exploitations forestières et les scieries en 2006

En 2006, la récolte de bois en Champagne-Ardenne s'est élevée à 1 762 180 m<sup>3</sup>, soit 5 % de la production nationale.

La production de bois d'œuvre feuillus, toutes essences confondues, est en baisse mais reste largement majoritaire. A l'inverse, la production de bois d'œuvre résineux continue sa progression.

Les exploitations forestières régionales affichent un taux moyen d'exportations de 30 %, constituées principalement de bois d'industrie.

Une part croissante de la production s'inscrit dans une démarche de développement durable. Le volume de bois récolté et écocertifié a doublé en deux ans et concerne 39 % de la récolte.

La production de sciage chute de 12 % en 2006, recul lié à la décroissance du volume de feuillus sciés.

## Net développement de l'écocertification

### Très légère progression de la récolte de bois rond

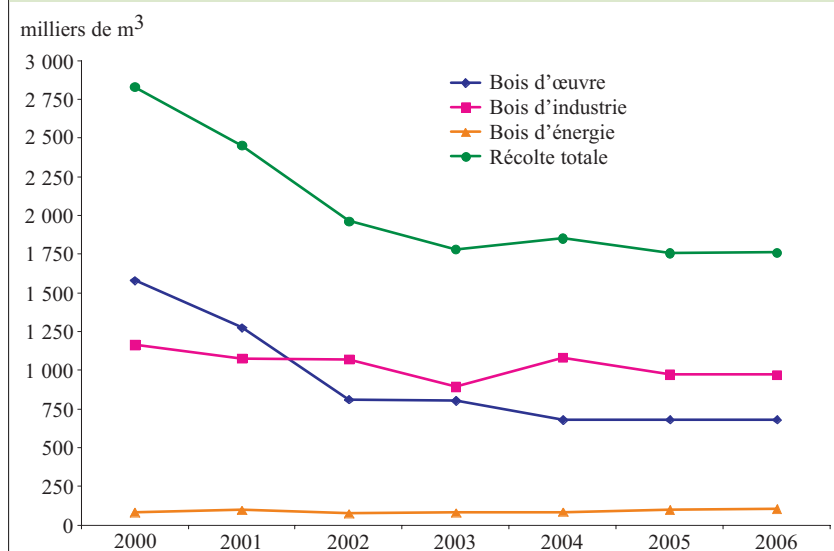
La Champagne-Ardenne est une grande région forestière, sa forêt couvre 27 % du paysage régional. Le taux de boisement est égal à la moyenne nationale mais est inférieur à celui des autres régions du nord-est de la France. La région est caractérisée par une prédominance de feuillus (84 %). Parmi eux, les peupleraies représentent 4 %. Les peuplements de résineux, essentiellement épicéa, pin et douglas, ne représentent que 16 % de la superficie forestière.

Après la tempête de décembre 1999 et la récolte record de l'année 2000, les volumes produits en Champagne-Ardenne ont fortement chuté les

années suivantes pour retrouver des niveaux d'avant tempête. La récolte progresse en 2004 avant de chuter de nouveau en 2005. En 2006, la région se place au 8<sup>ème</sup> rang national avec 1 762 180 m<sup>3</sup> de bois rond, soit 5 % de la production nationale. Cette récolte est en très légère progression (+ 0,2 %). Cette hausse ne permet cependant pas de retrouver le niveau de 2004. La récolte nationale progresse pour la troisième année consécutive, mais de façon modérée.

35 % des volumes récoltés dans la région sont issus des Ardennes, 26 % de la Haute-Marne, 24 % de la Marne et 15 % de l'Aube. Avec 613 250 m<sup>3</sup>

### Stabilisation de la récolte totale de bois rond



Source : Agreste, Enquête annuelle de branche 2000 à 2006

de bois rond, le département des Ardennes se classe au 17<sup>ème</sup> rang national, juste derrière la Creuse. La première place nationale est, comme de coutume, occupée par les Landes avec 4 494 000 m<sup>3</sup>.

Un tiers de la production champardennaise est récolté par des entreprises implantées en dehors de la région. Cette part a augmenté de 5 points en un an. Les entreprises ayant leur siège en Champagne-Ardenne récoltent 30 % de leur production en dehors de la région, principalement en Lorraine, Picardie et

Bourgogne. En 2005, 232 entreprises ayant leur siège en Champagne-Ardenne exercent une activité d'exploitation forestière et 71 ont une activité de sciage. En une année, ces deux secteurs d'activité ont perdu respectivement 12 et 3 entreprises, disparitions dues en partie à la chute de la production.

La situation géographique de la région favorise les échanges extérieurs. Ainsi, 30 % de la récolte faite dans la région est expédiée en dehors de nos frontières contre 8 % au niveau national. La moitié

des volumes exportés provient des forêts des Ardennes. L'exploitation forestière auboise exporte 14 % de sa récolte. La Marne et la Haute-Marne expédient respectivement 30 % et 18 % de leur production. En 2006, la Champagne-Ardenne est la 3<sup>ème</sup> région exportatrice derrière l'Aquitaine et la Lorraine. Le bois d'industrie est prépondérant dans les exportations champardennaises, 67 % pour 51 % au niveau national. Les échanges en produits de la forêt se font principalement avec les pays européens voisins.

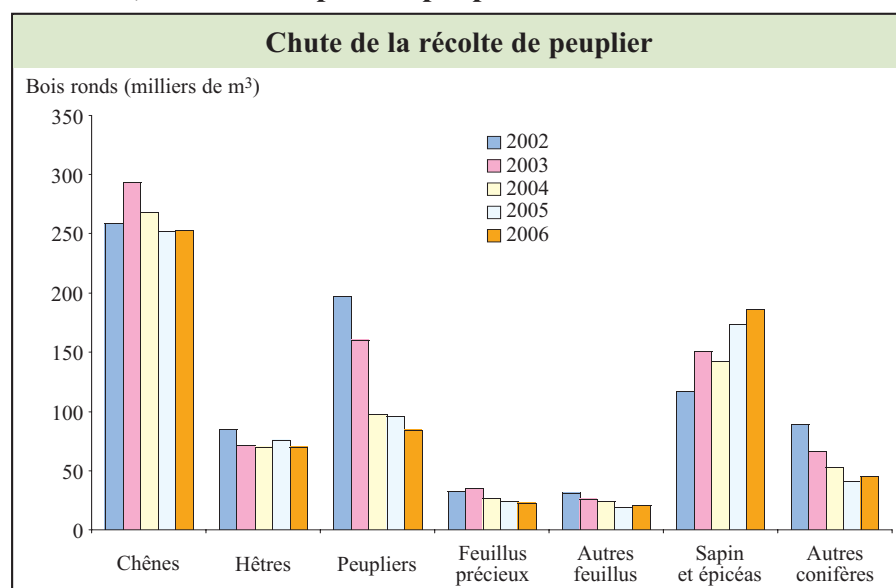
## ■ Une récolte de grumes feuillues en recul, notamment pour le peuplier

Le bois d'œuvre est constitué de grumes destinées à être sciées, tranchées ou déroulées avant d'approvisionner les industries de seconde transformation et les entreprises du bâtiment. Après la baisse de 2004, la production de grumes se stabilise à 684 000 m<sup>3</sup>. Cependant, selon les essences, les évolutions divergent. La production de feuillus est en retrait de 3,4 % toutes essences confondues, avec une décroissance marquée du peuplier (- 12 %) et du hêtre (- 8 %). La baisse du peuplier peut sans doute s'expliquer à la fois par une baisse des disponibilités post-tempête et par le manque de débouchés, notamment locaux. Le chêne reste bien sûr la principale essence régionale, représentant 56 % de la récolte de grumes feuillues. Sa production se stabilise après la chute de 2005. La récolte de chêne représente 56 % des grumes de feuillus, soit 11 points de plus que la moyenne française. L'évolution de la production de grumes de feuillus champardennaise suit la tendance nationale, excepté pour le peuplier, qui croît de 5 % en France métropolitaine, et les feuillus précieux.

## ■ 37 % du bois d'industrie est exporté

La récolte de bois d'industrie en Champagne-Ardenne, destinée quasi intégralement à la production de pâte à papier et panneaux, approche le million de m<sup>3</sup> et représente 8 % de la récolte nationale. La part du bois d'industrie dans la récolte régionale totale atteint 55 % en 2006, proportion équivalente à l'année précédente. Un peu plus d'un tiers de cette récolte est exporté. Les feuillus contribuent pour deux tiers aux bois d'industrie. Après avoir connu une

hausse, le volume des feuillus se stabilise. Le volume des conifères continue de régresser mais cette diminution est moins importante qu'en 2005 : - 4 % contre - 34 %. Cette baisse est compensée en grande partie par une hausse des autres bois d'industrie (bois de mine et poteaux). La récolte de bois d'industrie croît dans les Ardennes et la Marne et diminue dans les autres départements. Les Ardennes en fournissent 36 %.



Source : Agreste, Enquête annuelle de branche 2002 à 2006

hausse de 2004 et 2005. Si le volume de conifères demeure stable dans l'Aube, il est, bien que peu élevé, en forte croissance dans la Marne (+ 57 %) et en Haute-Marne (+ 35 %).

## Méthodologie

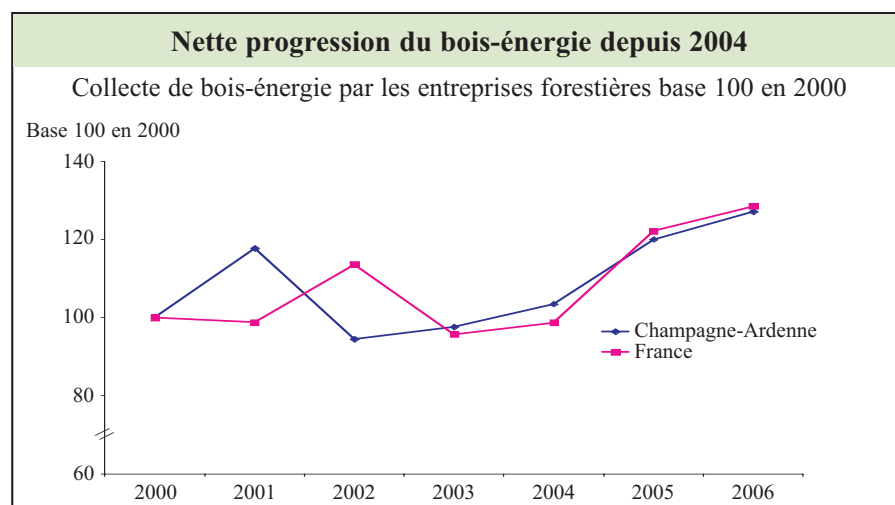
Les données sont issues des enquêtes annuelles de la branche «exploitations forestières» et «scieries». Les résultats régionaux et départementaux de l'enquête «exploitation forestière» correspondent au lieu de la récolte. Depuis 2005, les résultats de l'enquête scierie correspondent au lieu de situation des établissements producteurs de sciages pour le volume de sciages livrés dans l'année par essence et par catégorie. Les autres données correspondent, comme les années précédentes, au lieu du siège social de l'entreprise.

## La demande de plaquettes en forte croissance

Source d'énergie, le bois a la cote. Sa récolte continue de s'accroître. Cependant, sa part demeure négligeable dans l'activité forestière des entreprises régionales. En effet, le bois de feu est souvent récolté par d'autres modes, notamment par les particuliers, et l'évaluation des quantités totales destinées à la production énergétique, principalement le chauffage, reste délicate. La récolte 2006 réalisée par les entreprises forestières atteint 106 500 m<sup>3</sup>, en hausse de 6 % par rapport à 2005. La proportion de bois à destination de la production d'énergie atteint 6 % de la récolte totale. 4 % de la production nationale de bois de feu provient de la production champardennaise. Le bois énergie est commercialisé majoritairement sous forme de bûches et de plaquettes. Si le volume du bois bûches

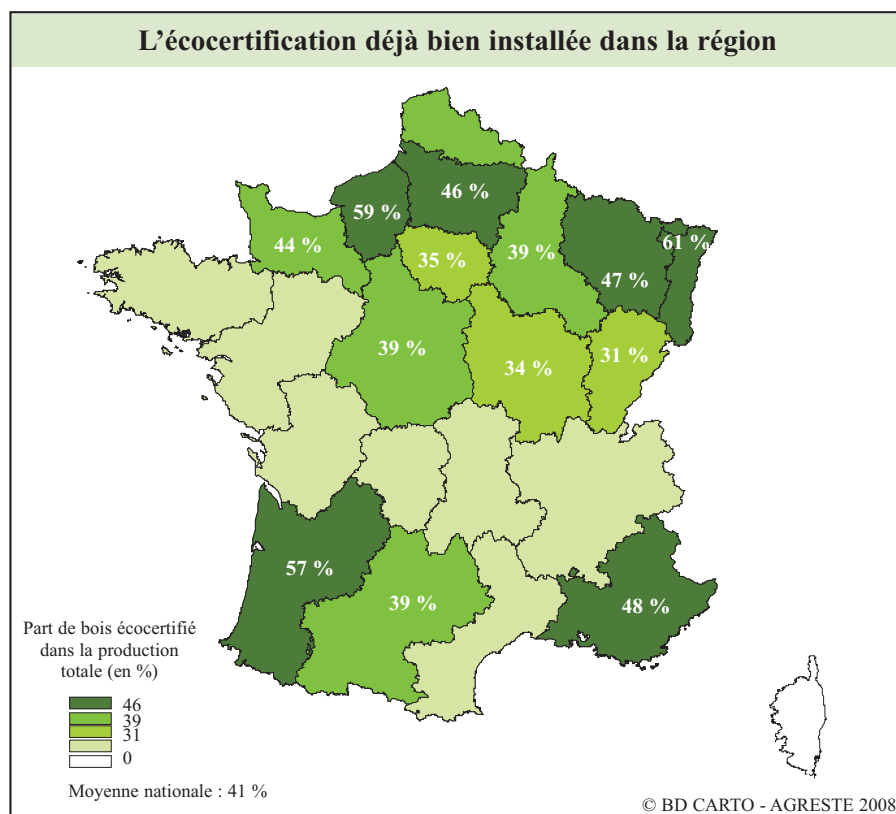
reste stable, le volume commercialisé de plaquettes a quant à lui été multiplié par 3. Sa part a ainsi doublé par rapport à 2005 et atteint 10 % du bois-énergie. La production de bois de feu progresse

nettement dans les Ardennes et dans l'Aube. L'augmentation est plus faible en Haute-Marne. Seul le département de la Marne enregistre une production en baisse.



Source : Agreste, Enquête annuelle de branche 2000 à 2006

## 39 % de bois écocertifié



Source : Agreste, Enquête annuelle de branche 2006

La récolte de bois certifiés comme provenant de forêts gérées durablement connaît un développement rapide. En 2006, le volume de bois écocertifié croît de 32 %. Ce volume a doublé en deux ans. La proportion de bois écocertifié dans la récolte atteint ainsi 39 %, l'évolution observée en région étant comparable à la tendance nationale. Cette situation est à nuancer en fonction des catégories récoltées (le bois d'industrie reste peu écocertifié) et des départements (avec plus de la moitié de la récolte ardennaise écocertifiée). La Champagne-Ardenne occupe la 9<sup>ème</sup> place avec les régions Centre et Midi-Pyrénées. Elle est nettement devancée par l'Alsace, historiquement plus engagée dans la démarche et présentant 61 % de bois écocertifié. Les scieries champenoises ont produit, en 2006, 36 600 m<sup>3</sup> de sciages certifiés, soit 15 % du total (21 % au niveau national) pour seulement 5 % en 2004. Le taux de certification des sciages en Haute-Marne est supérieur à la moyenne nationale (24 %).

## Sciage en recul dans tous les départements

Avec 249 000 m<sup>3</sup>, la production champardennaise de sciage représente 2,4 % de la production nationale, ce qui place la Champagne-Ardenne en 13<sup>ème</sup> position au palmarès des régions. Reflet de la proportion des essences rencontrées en région, la production champardennaise

en sciage est essentiellement feuillue (9 % de la production nationale) et plus modeste en ce qui concerne les résineux (moins de 1 % de la production nationale). Elle est bien placée dans le marché traditionnel, certes marginal, des traverses de chemins de fer (20 % de la

production nationale). En 2006, la production des scieries champardennaises affiche un net recul de 12 %, repli plus accentué que celui de 2005 (4 %). A l'inverse, au niveau national, la production progresse de 2,8 %. La baisse d'activité des scieries a un impact direct sur la pro-

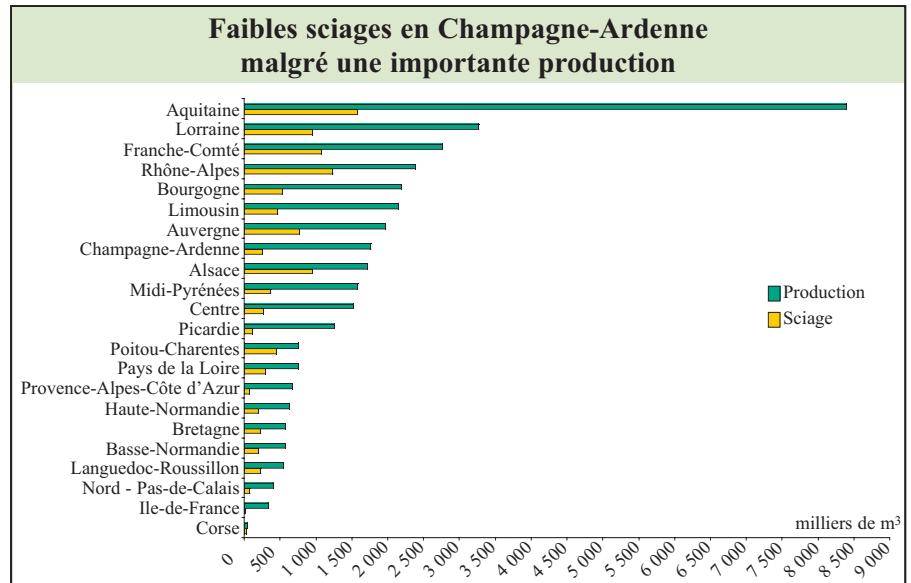
duction des exploitations forestières champardennaises, qui perdent une partie de leurs débouchés.

La décroissance du volume des sciages de feuillus est liée à une forte réduction des sciages de hêtre (- 30 %), de peuplier (- 14 %) et de chêne (- 8 %). Les sciages de résineux régressent de nouveau, 6 % en 2006 contre 14 % en 2005. La hausse des volumes d'épicéa de 2005 ne s'est pas maintenue. La production est en baisse de 5 000 m<sup>3</sup> (- 9 %). A l'inverse, la production des autres résineux est en légère progression après la forte chute de l'année précédente. La production de merrains s'élève de presque moitié tandis que celle de traverses de chemin de fers diminue de 20 %. La tendance est identique au niveau national mais dans des proportions plus faibles : la production nationale de merrains progresse de 31 % et celle de traverses et appareils de voies recule de 4,5 %.

Chaque département a ses spécificités. Les Ardennes, premier producteur de sciage de la région, sont spécialisées dans les essences de résineux, de chêne et de peuplier ainsi que dans la production de traverses de chemins de fer. En 2006 les scieries ardennaises, qui avaient maintenu un bon rythme d'activité en 2005, diminuent leur production de 8 %. Les scieries aubois, qui travaillent

### ■ Les produits connexes en hausse

Les produits connexes sont les «déchets» issus de la première transformation : sciures, écorces et chutes. Ils constituent une production non négligeable : avec près de 263 000 tonnes, ils augmentent de 16 % en 2006. Les deux tiers de ces produits sont destinés à la trituration. La trituration augmente de 13 %, conséquence de la forte hausse des plaquettes (+ 62 %) qui compense plus que la baisse des chutes brutes. La part des plaquettes dans la trituration atteint 50 % contre 35 % en 2005, mais demeure en dessous de la moyenne



Source : Agreste, Enquête annuelle de branche 2000 à 2006

essentiellement le chêne (45 % de la production régionale) et produisent les 2/3 des merrains régionaux, réduisent leur production de 13 %. La Haute-Marne se caractérise par d'importants volumes de sciages issus du chêne, du hêtre mais aussi des résineux. L'activité de ses scieries chute fortement avec - 16 %, comme dans le département de la Marne. Mais le volume marnais, essentiellement feuillu, ne représente qu'une faible part du total régional (8 %).

nationale : 79 %. Les autres utilisations (sciures, écorces et autres chutes et débris) croissent également de 21 %. La part commercialisée de l'ensemble des produits connexes aux sciages est de 93 %, le reste étant consommé en majeure partie dans l'entreprise pour la production d'énergie. Les chutes brutes proviennent essentiellement des feuillus (90 %), les plaquettes sont issues à 60 % des résineux. Le département des Ardennes est le premier fournisseur dans la région de produits connexes avec plus de la moitié des plaquettes.

Nous remercions le pôle forêt-bois du service régional des filières, des territoires et de l'environnement pour sa relecture attentive du texte.

### Définitions

**Bois d'œuvre** : grume ou bille de bois de qualité et de dimension suffisante pour être sciée, tranchée, déroulée ou fendue.

**Bois d'industrie** : bois de petites dimensions destinés à l'industrie de la pâte à papier, des panneaux de particules agglomérées (bois de trituration) et poteaux.

**Bois-énergie** : nom donné à toutes les applications du bois utilisé comme combustible. Le bois d'énergie se présente sous quatre formes essentielles : les produits connexes de scieries bruts (sciure, copeaux, écorces...), les granulés de bois, les plaquettes forestières et le bois-bûches.

**m<sup>3</sup> de bois rond** : volume du produit de l'exploitation forestière avant toute transformation. Le m<sup>3</sup> de bois rond (donné sur écorce ou sous écorce) correspond à un volume plein, par opposition au stère, unité de volume apparent.

**Écocertification** : forme de label environnemental destiné à assurer au consommateur que les produits commercialisés proviennent de forêts gérées durablement.